



LES PRES VERGERS

Les prés vergers dans l'Histoire du territoire

Les prés vergers sont caractéristiques des paysages bocagers et s'expriment particulièrement au niveau du Pays du Calaisis sur le Pays du Brédenaerde. Les résultats de l'étude d'écologie historique mettent en avant au sein de cet écodistrict paysager différents éléments intéressants à mettre en exergue montrant la spécificité territoriale forte de ce paysage :

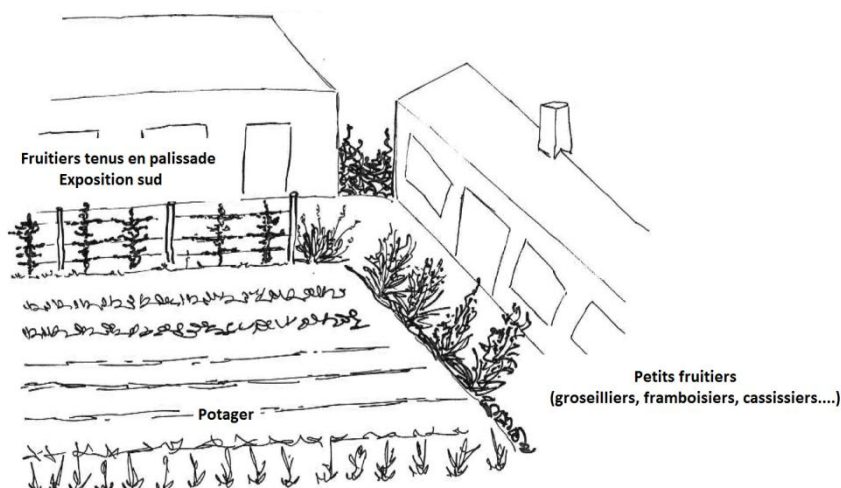
- Plusieurs fruitiers étaient plantés : pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, noyers, groseilliers, framboisiers....
- Consommation personnelle mais aussi revente sur les marchés (avec parfois 10 heures par jour de trajet à cheval pour rejoindre et revenir des marchés)
- On cultivait autant les fruits à cuire que les fruits à couteau. Fabrication également de cidre.
- Parmi les nombreuses variétés de pommes, deux variétés dominaient, à savoir la 'Cabarette' et la 'Bouvière'
- Stockage pour l'hiver dans des cageots en cave ou sur paille dans le grenier
- Dans les pâtures, présence de vaches et/ou chevaux. Avantage de ces derniers : ils broutaient les touradons (branches annuelles qui peuvent affaiblir le fruitier)
- Cueillette réalisée à l'aide d'échelles dont les montants verticaux étaient en sapin, jusque 17 mètres de long. Les bougeons (axes horizontaux), non cloués aux montants verticaux, étaient réalisés à partir de branches d'Ormes (*Ulmus sp.*), de Saule rouge (*Salix rubra*).. ; Chaque propriétaire de verger avait ses propres échelles.
- La taille, le greffage, la plantation...étaient réalisés par des 'spécialistes' du village. Les échelles étaient fabriquées par les menuisiers.

Quelques prés vergers ont également été aperçus au sein de l'écodistrict 'Coteaux du Calaisis'. Si les prés vergers sont bien caractérisés au sein du Pays du Brédenaerde, la plantation de prés vergers peut être une action généralisée à l'ensemble du territoire : intérêts écologiques, valorisation paysagère, maintien des prairies... La mise en place de vergers de maraude (vergers plantés sur des terrains publics accessibles à chacun) permet ainsi d'augmenter le potentiel écologique de nombreux terrains, d'accroître leur fréquentation par les habitants et offre des produits sains à la population.

Caractérisation paysagère des prés vergers au regard de la distance aux habitations

Les inventaires de terrain ont permis de caractériser ces prés vergers :

1/ à proximité immédiate des habitations, à l'abri du vent et dans une exposition au sud, sont préférées les petits arbustes de type groseilliers (*Ribes sanguineum* et *Ribes uva-crispa*), framboisiers (*Rubus idaeus*) et cassissiers (*Ribes nigrum*), ainsi

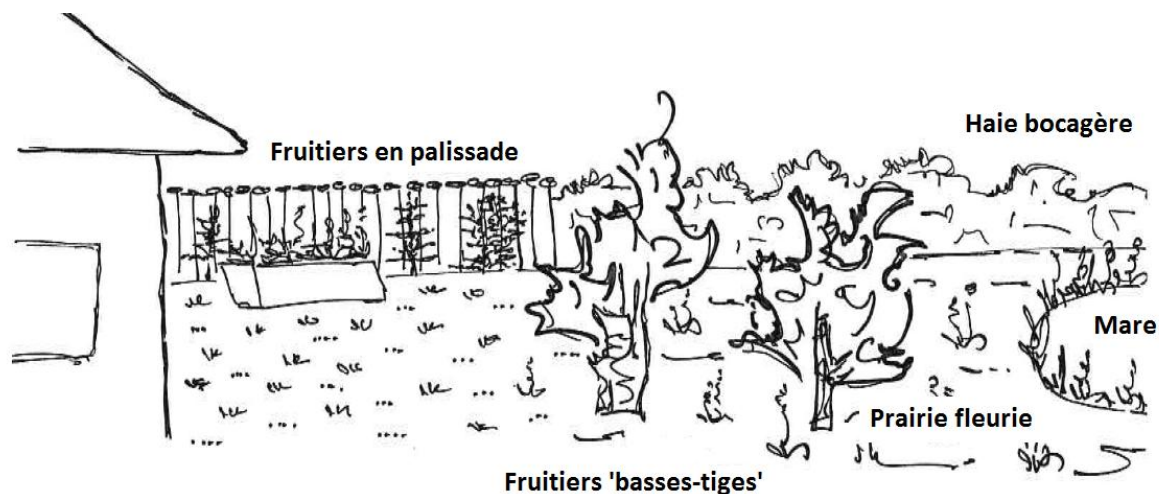


PAYSAGES PAR LES ARBRES – (JANVIER 2016)

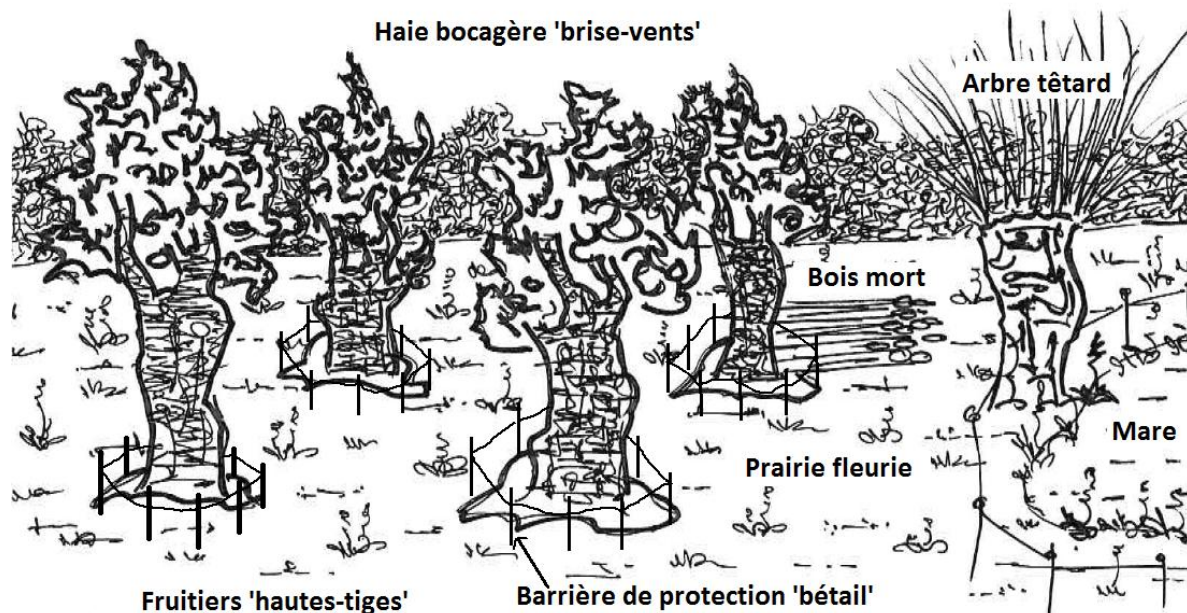
50 FICHES TECHNIQUES POUR AGIR A LA PRESERVATION DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITE

que des formes en palissade de fruitiers (pommiers et poiriers)

2/ dans les jardins contigus aux habitations seront plantés des petits fruitiers sur tige basse (pommiers, poiriers, cerisiers...), plantés en quinconce à distance les uns des autres d'environ 3 mètres. Les noyers sont également plantés à cet endroit.



3/ dans les prés et prairies éloignés des habitations et corps de ferme, le verger sera constitué de fruitiers hautes-tiges, plantés à une distance d'environ 10 à 12 mètres les uns des autres. **Une protection permettra d'éviter que le bétail vienne abîmer les arbres.**



Il est toujours préférable de planter ces fruitiers sur une exposition sud et de protéger au maximum ces arbres des vents dominants. Le creusement d'une mare et la constitution d'un tas de bois mort à proximité augmentent sensiblement l'intérêt écologique de la zone (milieu favorable au Lérot, petit mammifère présentant un large bandeau sombre sur les yeux, en raréfaction sur le territoire).